

LYCÉE BILINGUE DE BAZOU	ÉPREUVE D'ECM	EVALUATION N°4
BP 18	COEF 2	CLASSES : 1 ^{ÈRES} A, C ET D
DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE-ECM	DURÉE : 2 HEURES	ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

I. LA VÉRIFICATION DES RESSOURCES (9 pts)

1. La vérification des savoirs (4 pts)

Après avoir défini l'expression « opinion publique », présente trois dangers des médias sur l'opinion publique. (5 lignes maximum)

2. La vérification des savoir-être (5 pts)



Source : www.google.image.com

Ressors et explique une (1) attitude civique exprimée dans ce document.

II. LA VERIFICATION DE L'AGIR COMPÉTENT (9 pts)

PALIER DE COMPETENCES : RECHERCHER LA BONNE INFORMATION

THÈME PROBLEMATISÉ : Compte tenu de la montée fulgurante des dérives médiatiques, les pouvoirs publics œuvrent pour la protection de l'opinion publique au Cameroun.

SUPPORTS :

Document 1 : Cameroun : l'intégralité des décisions prises par le CNC

Les nouvelles décisions de l'instance de régulation des médias au Cameroun ont été rendues publiques mercredi. Dans un communiqué, le conseil national de la communication (CNC) informe les professionnels des médias des décisions prises au terme de sa 22^{ème} session ordinaire tenue le 28 novembre 2018 à Yaoundé.

[...] Dans la première affaire, le CNC adopte une suspension de deux mois à l'encontre de Michael Doppas Dom Pipelassi, journaliste à la station de radiodiffusion « Soleil FM ». L'émission intitulée « Sport et investigation », diffusée sur la même station, est aussi suspendue pour deux mois et le directeur de publication, Nyassa Nyassa Soleil, reçoit un avertissement.

Ces sanctions ont été prises après une requête de Samuel Eto'o Fils. Ce dernier était accusé de : « semer du désordre et promouvoir l'homosexualité au sein de l'équipe nationale masculine de football du Cameroun » dans une édition de cette émission.

Source : Journal du Cameroun, publié le 20.12.2018.URL : journalducameroun.com

Document 2 : À propos de l'ANTIC

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé ANTIC, est un établissement public administratif doté d'une autonomie financière. Elle est créée par le décret présidentiel n°2002/092 du 8 avril 2002 modifié et complété par le décret n°2012/180 du 10 avril 2012 qui fixe l'organisation et son fonctionnement.

L'ANTIC est placée sous la tutelle technique du Ministère chargé des Télécommunications et sous la tutelle financière du Ministère chargé des Finances. Elle a entre autres missions : la promotion et le suivi de l'action des pouvoirs publics en matière des Technologies de l'Information et de la Communication ; la veille sécuritaire ; l'audit de sécurité ; la certification électronique.

Source: ANTIC, À propos de l'ANTIC.URL : camgovca.cm

Document 3 : La presse écrite camerounaise et les fake news



Source : www.google-image .com

CONSIGNE : rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après :

- Présente deux (2) dérives médiatiques qui portent atteinte à l'opinion publique. (3 pts)
- À l'aide de deux exemples précis pris dans les documents ci-dessus, montre que l'État contribue à la protection de l'opinion publique au Cameroun. (3 pts)
- Propose deux (2) stratégies pour protéger les jeunes camerounais des dérives médiatiques au niveau familial. (3 pts)

Présentation 2 pts

Proposée par M. ARISTOPHANE YEMAFO